



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

PORTE-PAROLAT DU GOUVERNEMENT

LE CHEF DE CABINET

Paris, le 17 JAN, 2018

Madame,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre courrier concernant la lutte contre la criminalité routière.

Je vous rappelle que c'est un engagement du Président de la République de veiller à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'insécurité routière, en lien avec le Ministre de l'intérieur à qui je transmets une copie de votre courrier.

Des décisions ont été prises par le Premier ministre et notamment la baisse de la vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur les routes secondaires à double sens.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Lionel CHOUKROUN

Madame Coralie PAILHES
3 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
66160 LE BOULOU